HAL
open science

Le maintien de OSV et de VOS en français moderne : un cas de rémanence ?

Sophie Prévost

To cite this version:

Sophie Prévost. Le maintien de OSV et de VOS en français moderne : un cas de rémanence ?. Le Français Moderne - Revue de linguistique Française, 2020, La “rémanence ”: un concept opératoire pour la linguistique diachronique ? Le cas du français, 2020/2, pp.261-270. hal-03093114

HAL Id: hal-03093114

https://hal.science/hal-03093114

Submitted on 20 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le maintien de OSV et de VOS en français moderne : un cas de rémanence ?

Sophie PRÉVOST

1. Introduction

L'ancien français se caractérisait par un ordre des mots bien plus souple qu'en français moderne, permettant toutes les combinaisons possibles lorsque le sujet, le verbe et l'objet nominal étaient exprimés. Le français moderne présente une situation radicalement différente, puisque SVO y domine très largement. Trois autres schémas (« schéma » signifiant ici linéarisation de surface) – VOS, OSV et VSO – s'y sont néanmoins conservés, les deux premiers, auxquels cette étude est consacrée, étant fort rares en ancien français. Nous proposons dans un premier temps un rapide survol des caractéristiques en ancien français des schémas qui ont par la suite disparu ou se sont marginalisés, puis nous envisagerons leur évolution à partir du moyen français. Nous essaierons ensuite de déterminer si les schémas VOS et OSV recouvrent aujourd'hui les mêmes constructions que par le passé, et si leurs motivations en ancien français sont toujours opérantes. N'envisager que S, V et O, sans tenir compte des autres éléments, en particulier ceux qui ouvrent la proposition, est évidemment réducteur, mais leur prise en compte suppose une étude d'une toute autre ampleur, incompatible avec la place impartie à cet article, qui constitue donc une première ébauche de cette vaste question.

2. S, V et O en français : une spécialisation progressive au profit de SVO

En français moderne, lorsque le sujet, quel qu'il soit, et l'objet nominal sont exprimés, l'ordre SVO est très largement dominant dans les propositions principales/indépendantes déclaratives et subordonnées, les autres schémas étant soit non attestés, soit quantitativement marginaux et contraints : tant sur le plan quantitatif que qualitatif, SVO constitue l'ordre non marqué. Rien de tel en ancien français, où les six schémas possibles de S, V et O étaient attestés, dans des proportions néanmoins variables. L'évolution du français dans ce domaine constitue donc une spécialisation progressive au profit de SVO, à laquelle ont contribué, de manière complexe et en partie conflictuelle, trois changements majeurs. Il s'agit d'une part de la postposition croissante de l'objet nominal au verbe et leur juxtaposition elle aussi croissante (voir Marchello-Nizia 1995 et *Grande Grammaire Historique du Français*, à paraître, chap. 34.3 et 34.4) ; il s'agit d'autre part de la tendance à répartir sujet et objet de part et d'autre du verbe, en particulier lorsqu'ils sont nominaux ; il s'agit enfin de la progression, qui s'est étalée sur plusieurs siècles, de l'antéposition du sujet au verbe. Il est à noter que, très tôt, l'objet pronominal a été antéposé au verbe (Marchello-Nizia 1995), échappant donc à la variation positionnelle qui caractérise l'objet nominal. Ce cas sera pour cette raison laissé ici de côté.

Les deux sections qui suivent présentent un rapide panorama de la situation en ancien français, puis l'évolution jusqu'au français moderne.

2.1. S, V, et O en ancien français : de multiples combinaisons

C'est durant la période de l'ancien français que la diversité des combinaisons de S, V et O est la plus grande, certains schémas devenant rares, voire inexistants, dès le 14e s., au profit de SVO. C'est donc pour cette seule période que seront fournies, au fil du texte, quelques données chiffrées[1].

Trois points majeurs méritent d'être soulignés. D'une part, dès la *Vie de St Legier* (*ca* 1050), l'ordre SVO est de manière constante l'ordre dominant : il s'élève à 70% en déclaratives dans ce texte, et oscille sinon, dans le corpus examiné (en déclaratives), entre 50% et 89% (avec une exception chez Clari, où il n'atteint que 40%, devancé par VSO). D'autre part les subordonnées présentent un caractère précurseur, puisque SVO y affiche, dans presque tous les textes, une fréquence plus élevée que dans les déclaratives (SVO y est d'ailleurs l'ordre majoritaire dès *Ste Eulalie*), aspect qui sera ici laissé de côté. Enfin, point essentiel pour la présente étude, les schémas VOS et OSV présentent tout au long de la période un caractère très marginal. Ils sont absents de certains textes (VOS n'est pas attesté dans *Strasbourg*, *Saint Eulalie* – deux textes cependant très brefs –, *Passion* et *Lapidaire en prose* ; OSV ne l'est pas dans *Strasbourg*, *Saint Eulalie, Saint Legier, Aucassin* et *Roman de la Rose*, au moins dans les extraits analysés), et lorsqu'ils sont attestés, ils ne le sont le plus souvent que par une poignée d'occurrences.

Nous nous intéresserons plus spécifiquement ici à OSV et VOS, tout en évoquant rapidement les schémas autres que SVO, qui, dès *Saint Legier*, s'impose comme l'ordre majoritaire, et donc non marqué. En raison de la place impartie à cette étude, mais aussi parce que les schémas OSV et VOS en français moderne sont surtout instanciés en déclaratives, les subordonnées ne feront l'objet que de remarques ponctuelles.

Le schéma OVS apparaît dans tous les textes à partir de *Saint Legier*, avec un sujet le plus souvent nominal. Jusqu'au milieu du 12e s., c'est l'ordre le plus fréquent derrière SVO – qui le distance néanmoins largement. A partir de cette date, il est concurrencé, selon les textes, par VSO et SOV. Il n'en offre pas moins, durant toute la période de l'ancien français, une gamme d'objets directs variés, tant sur le plan morphosyntaxique qu'informationnel (voir Buridant 2000 : §634-636), diversité qui se maintient en dépit du recul de la construction. On trouve d'une part des objets indéfinis et / ou intensifiés, qui, en cette position, plutôt réservée à des éléments porteurs d'une faible charge informationnelle, revêtent un caractère emphatique (a), mais aussi, et pour ainsi dire à l'inverse, des référents actifs sur le plan cognitif et explicitement rattachés au contexte précédent, ce qui n'exclut pas, dès lors qu'un contraste est établi, un effet de mise en relief (b):

(a) *Mult grant venjance en prendrat l'emperere* (*Roland*, v. 1459)

---

[1] Les relevés ont porté sur 13 textes : *Serments de Strasbourg* (842), *Sainte Eulalie* (881), *Passion de Clermont* (*ca* 1000), *Vie de St Legier* (*ca* 1000), *Vie de St Alexis* (*ca* 1050), **Chanson de Roland* (*ca* 1100), *Lapidaire en prose* (mi-12e s.), **Tristan* de Beroul (fin 12e s.), **Yvain* de Ch. de Troyes (fin 12e s.), **Aucassin et Nicolete* (fin 12e s.-déb. 13e s.), **Conqueste de Constantinople* de R. de Clari (après 1205), **Queste del Saint Graal* (*ca* 1225), **Roman de la Rose* de J. de Meun (fin 13e s.). Dans les textes précédés d'un astérisque les relevés ont été effectués sur un échantillon de 1000 verbes conjugués.

'Une terrible vengeance en prendra l'empereur (= l'empereur en prendra une terrible vengeance)'

(b) *Son cors ne poi je veoir*, mes *sa parole oï je bien* qui est si laide et si espoantable… (*Graal*, p. 189a).
'Son corps ne puis-je voir (= je ne puis voir son corps) mais sa voix entends-je bien (= j'entends bien sa voix) qui est si laide et épouvantable'

Le schéma VSO est attesté dans tous les textes à partir de *Saint Alexis* (entre 5% et 8% et il connaît, globalement, une hausse à partir de la fin du 12e s : entre 14% et 28%), fait étonnant pour cette construction qui disjoint verbe et objet, et juxtapose sujet (y compris nominal) et objet :

Des lors *te toli li anemis la veue* (*Graal*, p. 160a)
'Dès lors, te ravit l'ennemi la vue (= l'ennemi t'aveugla)'

Le schéma SOV présente une double particularité : majoritaire jusque *Passion*, il connaît dès *Saint Legier* une chute drastique, ne passant que rarement la barre des 10%. De toute évidence réservé au vers, il n'apparaît dans aucun passage en prose du corpus. Ce schéma cumule plusieurs handicaps au vu des changements qui affectent le français durant cette période : l'antéposition de l'objet nominal au verbe et la juxtaposition du sujet nominal et de l'objet nominal (a), trait que l'on retrouve avec OSV (voir ci-dessous). Et si le sujet est un pronom personnel, la langue est réticente, à partir de *Saint Legier*, à disjoindre celui-ci du verbe par un objet nominal (dans les rares occurrences du corpus, le pronom est toujours déterminé par un adjectif ou une relative (b):

(a) *Franc et paien merveilus colps* i *rendent*. (*Roland*, v. 1397)
'Francs et païens des coups redoutables échangent (= échangent des coups redoutables)'

(b) *Je,* qui Gauvains vostre niés sui, / *Mon conpaignon ne reconui*, … (*Yvain*, v. 6325-6327)
'Moi, qui suis Gauvain votre neveu, mon compagnon ne reconnus (je ne reconnus pas mon compagnon)'

Restent enfin les schémas OSV et VOS. Le premier est très marginal dès *Saint Legier*, en particulier en déclaratives (entre 0% et 7%, qui ne correspondent qu'à 10 occurrences dans le corpus examiné; il atteint 10,5% – 3 occurrences – dans *Passion*), et il le reste pendant toute la période. Le sujet est toujours nominal (a-c), à une exception près chez Clari (c) :

(a) *Mot grant miracle Deus* i *out,…* (*Tristan*, v. 756)
'Un grand miracle Dieu y fit (= Dieu y fit un grand miracle)'

(b) Tristran vait a la chanbre et vient ; / *Nule cure li rois n*'en *tient*. (*Tristan*, v. 571-572)
'Tristan va et vient à la chambre. Nul compte n'en tient le roi (= le roi n'en tient nul compte)'

(c) « Mais de haut home, fist li dux, *haute justiche je vous dirai,* fist li dux, *que on en fache…* » (*Conqueste de Constantinople*, p. 104)
'Mais pour un grand personnage, la grande justice je vous dirai, dit le Duc, qu'il faut en prendre (= je vous dirai la grande justice qu'il faut en prendre)'

L'objet antéposé est, dès cette période, souvent intensifié (*mot*, *haute*) ou quantifié (*nule*), et donc focalisé. De plus, la grande rareté de OSV, ainsi que le caractère globalement minoritaire dès le 11e s. de l'objet en position préverbale, confèrent à ce dernier, et à la construction dans son ensemble, une certaine emphase. A tous égards, OSV constitue un schéma marqué.

Le schéma VOS est pareillement rare. Contrairement au précédent, à partir de *Saint Legier*, il est attesté dans la majorité des textes du corpus (à l'exception de *Lapidaire*). Le sujet est toujours nominal (le caractère conjoint du pronom (im)personnel en position postverbale exclut sa position après l'objet nominal). Très tôt, VOS tend à comporter des groupes VO qui, à défaut de pouvoir être qualifiés de locutions verbales dès cette époque, présentent un relatif degré de figement (comme dans les exemples (a) et (c) ci-dessous), repérable en particulier par l'absence de détermination. Ce trait est systématique dans *Graal*, indice que la tendance serait désormais devenue contrainte.

(a) Ja n'en *avrunt reproece mi parent* (*Roland*, v. 1076)
'Jamais n'en auront reproche mes parents (= mes parents n'en auront pas reproche)'

(b) Tot *menja le pain a l'ermite Messire Yvains* (*Yvain*, v. 2850)
'Entièrement mangea le pain de l'ermite Monseigneur Yvain (=Yvain mangea entièrement le pain de l'ermite)'

(c) et maintenant *orent pooir de parler cil qui devant ne pooient mot dire* (*Graal*, p. 163c)
'et tout aussitôt eurent le pouvoir de parler ceux qui auparavant ne pouvaient dire un mot.'

2.2. Du moyen français au français moderne

A partir du moyen français, les tendances observées pour l'ancien français se confirment, à une exception près, l'évolution du schéma OSV (voir ci-dessous).

En recul dès le 13e s., OVS reste encore vivant aux 14e et 15e s., mais il est restreint aux sujets nominaux dès le début du 15e s. Les caractéristiques de l'objet restent inchangées : soit il est intensifié (a), soit, cas le plus fréquent, il établit un lien avec le contexte précédent (b). La construction est quasiment sortie de l'usage au 17e s., et elle n'est plus attestée en français moderne que dans les complétives interrogatives (*je ne sais pas quel dessert apportera Paul*) :

(a) *Grant joye s'entrefirent les deux amans*, et firent de beaux passetemps durant la nuyt… (*Jehan de Paris*, 1494, p. 89)

(b) *Semblables actions de grace rendit Pantagruel* (Rabelais, *Pantagruel*, 1532)

Le schéma SOV a pratiquement disparu des déclaratives dès la fin du 12e s., les textes des 14e et 15e s. n'en offrant plus que des occurrences éparses, dans lesquelles sujet nominal et objet sont séparés par un constituant :

Et *le gentil homme,* de la guerre retourné, *son enfant demanda*; (*Cent nouvelles nouvelles*, mi-15e s., p. 6)

Attesté de manière continue depuis l'ancien français, le schéma VSO va connaître une double restriction. D'une part, les sujets nominaux, encore bien vivants aux 14e-15e s., se raréfient dès le début du 16e s., devenant exceptionnels dans la seconde moitié de ce même siècle (ex. ci-dessous), avant de disparaître au 17e s. :

> Ainsi *perdit Nicias l'avantage qu'il avoit nettement gaigné sur les Corinthiens* (Montaigne, *Essais*, 1592, p. 97).

En revanche, avec les pronoms personnels sujets (auxquels il faut ajouter *on*, qui commence à entrer dans ce paradigme dès la fin du 16e s.), VSO s'est conservé jusqu'au français moderne. Mais, seconde restriction, ce schéma initialement possible derrière tout élément initial s'est peu à peu limité aux contextes dans lesquels un adverbe à valeur épistémique ouvre la proposition, comme c'est encore le cas en français moderne : (*sans doute a-t-il sous-estimé les conséquences de sa décision*) :

> au moins y *acquerront elles grant merite* a leurs ames par la vertu de pacience, (Ch. de Pizan, *Le livre de la Cité des dames*, 1405, p. 373 v°).

Des trois schémas SOV, OVS, et VSO, attestés régulièrement en ancien français, le premier a totalement disparu, le second est désormais restreint aux interrogatives indirectes, et le troisième aux sujets pronominaux dans un contexte sémantico-pragmatique bien spécifique. On aurait pu s'attendre à ce que les schémas OSV et VOS sortent de l'usage, du fait de leur rareté en ancien français, de la juxtaposition du sujet et de l'objet pour VSO, et pour OSV, du fait que l'objet soit antéposé au verbe et en soit disjoint. Rien de tel ne s'est produit.

Le schéma OSV, très rare en ancien français, connaît une hausse relative à partir du milieu du 14e s., et est attesté dans la plupart des textes jusqu'à la fin du 15e s., principalement en déclarative (a-c), mais aussi en subordonnée (d). Comme en ancien français, l'objet est souvent quantifié, et, que cette quantification soit nulle (a-b, d) ou totale (c), elle accentue l'effet d'emphase ou de focalisation associé à sa position préverbale :

> (a) *Nulle chose du monde il ne lesserent* en l'ost des Sarrazins … (Joinville, *Mémoires*, déb. 14e s., p. 122)
>
> (b) Cilz roys avoit une moult belle fille sage et courtoise, ne *nul autre hoir* <héritier> *il n'avoit*. (*Berinus*, *ca* 1370, p. 150)
>
> (c) *Et tout lor estat et convenant, il escripsoient* songneusement a lor signeur le roi Loys de Baiviere. (Froissart, *Chroniques*, fin 14e s., p. 244)
>
> (d) Et faisoit ledict Morvilier ce cas si enorme, si crimineux, que *nulle chose qui se peult dire à ce propos pour faire honte et vitupère à ung prince il ne dist* (Commynes, *Mémoires1*, fin 15e s., p. 6).

Les sujets nominaux sont extrêmement rares, contrairement à ce qui a été observé en ancien français : Price (1961) dans son étude sur Froissart n'en trouve aucun exemple, et Lewinsky (1949) n'en relève qu'un seul sur les 30 occurrences de OSV dans *Berinus*. Combettes (1988) cite de son côté quelques occurrences:

> [une chandelle qui estoit divisé en XXIII parties :] *les VIII parties le roy mettoit* en oraisons dire … (Ch. de Pizan, *Le Livre des Fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 1404, p. 42)

Cette rareté, qui ne se démentira pas par la suite, s'explique par la réticence à juxtaposer deux syntagmes nominaux, croissante dès lors que la déclinaison est devenue quasiment caduque, tout autant que par la difficulté à séparer l'objet de son verbe par un élément prosodiquement lourd, en raison du lien sémantique croissant qui les unit. L'usage de OSV, à l'écrit, ne semble pas dépasser la fin du 15e s., même si, sporadiquement, quelques occurrences se rencontrent au 16e s., en particulier en poésie (Et *l'acier de son coultre il change* en vn couteau, Ronsard, *Misères*, 1563, p.10). L'essor ponctuel de ce schéma reste étonnant : s'il illustre bien le recul de la contrainte du verbe en seconde position, et la progression des sujets préverbaux, il contredit en revanche la tendance forte, et ancienne, à postposer l'objet au verbe, et à les juxtaposer. La construction disparaît de l'écrit (au moins dans le corpus examiné, celui de la *Grande Grammaire Historique du Français*), mais l'on ne peut exclure qu'elle se soit maintenue à l'oral. Cette hypothèse est suggérée par son existence en français moderne, dans des registres proches de l'oral (*un kilo de pâtes ils ont avalé à eux trois*), mais elle reste difficile à confirmer du fait de la rareté pendant des siècles des données pertinentes. Les valeurs et les caractéristiques de OSV en français moderne sont développées en 3.2.

Le schéma VOS reste rare en moyen français, et les séquences VO offrant un relatif degré de figement, qui prévalaient au 13e s., ne sont plus si fréquentes, même si l'on en trouve encore des occurrences (c) :

> (a) et ancore a propos de femmes amantes leurs maris, *n'ot mie celle oppinion* jadis a Romme *le noble homme Brutus, mari de Porcia* (Ch. de Pizan*, Livre de la Cité des dames,* 1405, p. 334v°)
>
> (b) Cy *laisse tomber* a terre *l'espouvantail celluy qui le tient* (*Archier de Baignollet*, 1468, v. 334)
>
> (c) A la fin, après plusieurs parolles, pleurs et regretz, *prinrent congié les ungs des aultres*. (*Jehan de Paris*, 1494, p. 93)
>
> (d) Ainsin *emporte les bestes leur rage à s'attaquer à la pierre et au fer, …* (Montaigne, *Essais*, 1592, p. 22)

Ce schéma a disparu au 17e s., au moins dans le corpus examiné, mais il connaît une résurgence, à partir, semble-t-il, du 19e s. (son histoire n'est cependant pas facile à (re)tracer), dans des écrits à caractère administratif ou juridique, avec une contrainte forte pesant désormais sur le sujet, qui doit être « lourd », tandis que l'objet doit être « léger », tendance qui s'observe dès le 15e s. (comme en témoignent les exemples (a, c-d) ci-dessus) :

> *Devront repasser l'examen tous les étudiants qui ont raté le contrôle continu* (exemple emprunté à Fuchs 2013).
>
> *Paieront une amende tous ceux et celles qui n'auront pas rendu leurs livres avant le 30 juin.*

3. VOS et OSV en français moderne : des cas de rémanence ?

La rémanence se définit comme la persistance d'un état après la disparition de sa cause. Dans le cas présent il s'agit d'établir si les schémas OSV et VOS se sont conservés alors que les causes qui les motivaient initialement auraient disparu. La question n'est pas simple lorsqu'il s'agit de syntaxe, et plus spécifiquement d'ordre des mots. D'une part, il convient de déterminer ce qui définit tel ou tel schéma : s'agit-il simplement, comme cela a été entendu dans les pages qui précèdent, de la linéarisation des constituants – ici S, V et O – position courante dans les études typologiques, ou bien faut-il affiner l'analyse en spécifiant la nature desdits constituants (en l'occurrence celle du sujet, les objets pronominaux ayant d'emblée été exclus), ainsi que leur caractéristiques (longueur, complexité, y compris pour le verbe, définitude, statut cognitif et/ou informationnel, …) ? D'autre part, lorsqu'un état de langue autorise plusieurs schémas, sans qu'ils ne soient fortement contraints, comme c'était le cas en ancien français, les motivations qui président à leur « choix » sont souvent multiples, d'ordres différents (morpho-syntaxiques, sémantiques, informationnelles, …) et difficiles à appréhender. Il s'agit donc de savoir si l'on peut déterminer ce qui, en ancien français, caractérisait, et par ailleurs motivait, les schémas VOS, OSV, l'analyse s'avérant de ce point de vue moins complexe pour le français moderne, non seulement parce que nous pouvons faire appel à notre compétence de locuteur, mais aussi parce que la raréfaction des schémas en cause rend leurs contraintes et motivations plus faciles à déterminer.

3.1. VOS en ancien français et en français moderne : une seule et même « construction » ?

Jusqu'au 15e s., le schéma VOS a pour seule contrainte la présence d'un sujet nominal (voir 2.1. plus haut), aucune restriction ne pesant sur ce dernier, ni d'un point de vue prosodique (poids), ni d'un point de vue sémantico-référentiel ou informationnel. Rappelons que, à cette époque, la postposition du sujet nominal est encore courante, touchant près de 50% des sujets nominaux dans certains textes (*Graal* par exemple). Nous avons en revanche souligné que les séquences VO présentaient souvent un certain degré de figement (*prendre congié*, *faire remembrance*, …), ce trait étant bien plus fréquent, relativement, que dans le schéma SVO. A défaut d'une véritable motivation du schéma, il faut au moins y voir une caractéristique forte. Celle-ci s'estompe à partir du 15e s., mais émerge alors un nouveau trait distinctif, lié au sujet nominal : celui-ci tend à être complexe, bien davantage que l'objet qui le précède. Dès lors, on peut considérer que le schéma VOS résulte d'une motivation prosodique, qui tend à agencer les constituants du plus « léger » au plus « lourd », de même, et c'est largement lié, que d'une motivation informationnelle, qui tend à placer à la fin l'élément porteur de la charge informative la plus élevée. Cette caractéristique n'est d'ailleurs pas exclusive des verbes transitifs, mais se rencontre aussi avec des formes verbales non transitives complexes (tournures passives, temps composés, auxiliaire modal + infinitif : *Sont reçus tous les candidats qui* …). Dans tous les cas, il s'agit d'un schéma qui, outre ses contraintes, reste cantonné à un type de productions langagières bien spécifique, de type juridique ou administratif. Cela peut expliquer son maintien, lequel est sinon assez inattendu au regard de l'évolution du français, qui tend, depuis ses débuts, à disjoindre sujets et objets nominaux. Il illustre les différentes forces, et leurs tensions, qui président à l'agencement de l'ordre des mots : d'une part, sur un plan strictement syntaxique, la

réticence de la langue à disjoindre l'objet direct du verbe, à antéposer l'objet au verbe et à juxtaposer sujet et objet nominaux ; d'autre part, sur le plan prosodique et informationnel, la tendance à placer un sujet volumineux et porteur d'information après un groupe verbal comparativement court.

Si les motivations de VOS en ancien français restent difficiles à cerner, il est en revanche certain qu'elles diffèrent de celles qui agissent en français moderne, celles-ci étant clairement d'ordre prosodique et informationnel. De ce point de vue, il est tentant de voir dans la persistance du schéma VOS un cas de rémanence, les causes désormais agissantes n'étant pas celles qui ont agi par le passé (il n'est pas non plus exclu d'y voir un cas d'exaptation (Lass 1990), mais cette possible analyse sera laissée ici de côté). On peut néanmoins se demander si, au-delà d'un même schéma, VOS médiéval et VOS moderne constituent une seule et même « construction » (entendue ici comme un schéma et ses propriétés, ou bien, pour se situer plus spécifiquement dans le cadre des grammaires de construction, comme l'appariement d'une forme et d'un sens ; voir Langacker 1987). La divergence de leurs caractéristiques, de leurs effets de sens et de leur structure informationnelle, ainsi que des contextes textuels et discursifs dans lesquels on les rencontre, incite à répondre négativement, auquel cas il n'y aurait plus lieu de parler de rémanence. Sous une même linéarisation de surface, un même schéma, se dissimulent deux constructions : l'on a ainsi affaire, entre l'ancien français et le français moderne, à un changement constructionnel (Traugott et Trousdale 2013), qui se traduit par la modification de traits, tant au niveau de la forme (en particulier les caractéristiques du sujet) que du sens (pris ici dans un sens large, qui couvre la dimension informationnelle).

3.2. OSV : continuité, restriction et innovation

Plusieurs études (Blanche-Benveniste 1996, Sabio 2006, et Abeillé et al. 2008), ont mis en évidence que le schéma OSV correspond en français moderne à deux constructions différentes, la première illustrée en (a-b), la seconde en (c-d) :

(a) le chocolat, tout le monde adore au labo.

(b) Travailler seule, je déteste.

(c) 3/20 il a eu à son dernier devoir !

(d) Un kilo de pâtes ils ont avalé à eux trois !

Il existe en effet plusieurs différences entre les exemples (a-b) d'une part et (c-d) d'autre part, mises au jour par les études citées. L'intonation n'est pas la même, ouvrante ou au contraire terminale. Par ailleurs l'objet présente un caractère générique dans le premier cas (et il ne peut être nié), ce qui n'est pas obligatoire dans le second, dans lequel on observe néanmoins une préférence marquée pour les GN indéfinis (en particulier de mesure ou de quantification). Autre point de divergence, le prédicat dans son ensemble a une valeur générale dans (a-b) – la liste des verbes autorisés étant en outre restreinte (*aimer*, *détester*, …) – tandis qu'il peut dénoter un événement particulier dans (c-d). D'un point de vue informationnel, la première construction instancie une opération de topicalisation/thématisation, et elle peut être assimilée à une dislocation avec ellipse de l'élément de reprise (a priori toujours le démonstratif *cela /ça* : *le chocolat, tout le monde adore ça au labo*), tandis que la seconde met en œuvre une opération de focalisation. Enfin, en particulier dans le second cas, les sujets nominaux sont plus difficilement acceptables que les pronoms.

La première construction ne semble pas attestée en français médiéval (on trouve en revanche des cas de dislocations explicites : *Les signeurs, je les vous nommerai,* Froissart), et il est difficile de dater son apparition, qui semble constituer une innovation par rapport au français médiéval. On peut en revanche rapprocher la seconde des attestations de OSV en ancien français (objet focalisé) mais surtout en moyen français (objet focalisé et sujet pronominal), les caractéristiques ainsi que les motivations (focalisation et caractère emphatique de la construction) étant fort proches. La construction présente donc à différents égards une relative continuité depuis le français médiéval, même si elle a connu deux changements majeurs : le recul net des sujets nominaux et la progression de son caractère marqué, puisqu'elle est à la fois rare et la seule construction du français moderne à autoriser, en déclarative, un objet nominal préverbal.

4. Conclusion

Les schémas VOS et OSV, rares en ancien français, et qui ont très vite été en opposition – en particulier le second – avec certaines tendances syntaxiques croissantes de la langue, se sont néanmoins conservés, étonnamment, jusqu'au français moderne. La brève étude qui précède a cependant mis en évidence que, sous une même linéarisation de surface, peuvent se dissimuler des constructions différentes, comme cela apparaît nettement pour VOS.

Le schéma OSV moderne traduit une certaine continuité avec celui de l'ancien français, tant du point de vue de ses caractéristiques que de ses motivations ; il s'agit globalement d'une même construction, et l'on n'a donc pas affaire à un cas de rémanence. En revanche, les motivations de VOS ont évolué entre l'ancien français et le français moderne, et le schéma pourrait de ce fait être considéré comme un cas de rémanence. Une approche constructionnelle laisse cependant paraître qu'il s'agit de deux constructions différentes : il n'y a dès lors pas lieu non plus de parler de rémanence, bien que ce soit pour des raisons en quelque sorte opposées à celles qui prévalent pour OSV. L'adoption d'une approche constructionnelle diachronique nous semble permettre d'approfondir le degré de rémanence (ou de non rémanence) des constructions envisagées. A peine esquissée ici, elle mérite d'être approfondie, et étendue à d'autres schémas.

UMR8094-Lattice

Références bibliographiques

ABEILLE, Anne, GODARD, Danièle. et SABIO, Frédéric (2008), « Deux constructions à SN antéposé en français », In J. Durand, B. Habert et B. Laks (éd.) *Actes du Congrès Mondial de Linguistique française,* Paris, Institut de Linguistique Française, 2361-2376.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1996), « Trois Remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée, *Langue française* 111, 109-119.

BURIDANT, Claude (2000), *Nouvelle grammaire de l'ancien français*. Paris, Sedes.

COMBETTES, Bernard (1988). *Recherches sur l'ordre des éléments de la phrase en moyen français,* Thèse pour le Doctorat d'Etat, Université de Nancy.

COMBETTES, Bernard et PREVOST, Sophie (2015), « La disparition du schéma V2 en français : le rôle de l'opposition marqué / non marqué dans le domaine syntaxique », in T. Verjans et C. Badiou-Monferran (éd.), *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, Paris, Champion, 283-301.

FUCHS, Catherine (2013), « L'inversion absolue en français : deux types d'absence à l'initiale », *Analecta Romanica 80*. Frankfurt, Klosterman, 201-217.

LANGACKER, Ronald (1987), *Foundations of Cognitive grammar*, vol 1 : *Theoretical prerequisites*. Standford University Press.

LEWINSKI, Brita (1949), *L'ordre des mots dans Berinus, roman, en prose du XIVe s.*, Göteborg, Rundqvists Boktryckeri.

LASS, Roger (1990), « How to do things with junk: exaptation in language evolution », *Journal of Linguistics* 26, 79-102.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1995), *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique,* Paris, Armand Colin.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane, COMBETTES, Bernard., PREVOST, Sophie, et SCHEER, Tobias (à paraître), *Grande Grammaire Historique du Français*, Berlin, De Gruyter Mouton.

PRICE, Glanville (1961), « Aspects de l'ordre des mots dans les 'Chroniques' de Froissart », *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. 77, 1-2, 15-48

SABIO, Frédéric (2006), « L'antéposition des compléments en français contemporain : l'exemple des objets directs », *Linguisticae Investigationes* 29, 173-182.

TRAUGOTT, Elizabeth C. et TROUSDALE, Graeme (2013), *Constructionalization and constructional changes*, Oxford, Oxford University Press.

Résumé : L'ancien français connaissait une souplesse de l'ordre des mots permettant toutes les combinaisons possibles du sujet, du verbe et de l'objet nominal, bien que dans des proportions différentes, SVO étant majoritaire dès le 11e s. Il est devenu très nettement prévalent en français moderne, mais les deux ordres les plus rares en ancien français, OSV et VOS, sont aussi attestés. Cette étude vise à établir si les linéarisations de surface OSV et VOS sont attestées tout au long de l'histoire du français et quels traits les caractérisent, afin d'estimer si l'identité des linéarisations de surface correspond à une identité de « constructions ». Dans cette perspective, il s'agit aussi de mettre au jour les facteurs qui expliquent OSV et VOS en ancien français, et d'évaluer s'ils sont toujours opératoires en français moderne, ou si d'autres ont pris le relais. *In fine*, cette étude a pour objectif de déterminer si les constructions OSV et VOS du français moderne constituent un cas de rémanence.
Mots-clés : Ordre des mots, diachronie, français, constructions, rémanence

Abstract : Old French displayed a flexible word order as regards grammatical functions, which allowed for all possible combinations of subject, verb and nominal object. They appeared, however, in different proportions: SVO, which has become largely prevalent in Modern French, was already the most frequent one, while the two rarest combinations in Old French – OSV and VOS – are still attested in Modern French. This study aims to determine if these surface orders (OSV and VOS) have been attested throughout the diachrony of French, and to analyse their characteristics, in order to assess whether the similarity of surface orders indeed reflects the same underlying "constructions". The study also aims to identify the factors which account for OSV and VOS in Old French, and to assess whether these factors are still at play in Modern French, or whether other ones have replaced them. Finally, this study aims to assess whether Modern French OVS and OSV orders constitute a case of "remanence".

Keywords : Word order, diachrony, French, constructions, remanence